

Publié le 7 mars 2023

## Une autre gestion des eaux pluviales est possible

Depuis 2019, la Semac s'est engagée dans une démarche innovante portant l'ambition de proposer une réponse technique différente des solutions dites « traditionnelles » à la gestion de la problématique hydraulique. C'est dans ce cadre que le bailleur social et aménageur de l'île de la Réunion a développé dans la conception et la réalisation de ses programmes immobiliers des outils de gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP). Explication de la démarche avec François Outin, directeur du développement et de la maîtrise d'ouvrage de la Semac.



« Soucieuse de l'environnement, la **Semac** a souhaité renforcer sa politique d'exemplarité environnementale dans la construction de ses opérations, dans la maintenance de ses opérations, et sa gestion locative mais aussi dans l'économie de projet. C'est ainsi qu'en tant que bailleur social déjà engagé dans la préservation de la ressource en eau, nous avons mis en œuvre sur nos opérations des **outils de gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP)** », explique **François Outin**. La Semac a d'ailleurs eu l'honneur d'être retenu avec **Qualitel et Elleny** dans le cadre de l'appel à projets mené par **Action Logement Services** dans le cadre de son PIV Innovation (**Plan d'investissement volontaire**). Ce label sera officiellement lancé à la Réunion en juin 2023 et s'intégrera dans le process de certification NF Habitat et NF habitat HQE.

### A la recherche de l'infiltration de surface la plus diffuse

Comment fonctionne la GIEP ? « Elle mobilise divers principes de conception : utiliser un lieu ou un ouvrage ayant déjà une première fonction pour lui conférer en sus la fonction hydraulique ; **gérer l'eau au plus près du lieu où elle se précipite** ; ne pas « enterrer » l'eau et rechercher un stockage le plus superficiel possible ; ne pas mettre l'eau en mouvement ; ne pas transiter l'eau d'ouvrage en ouvrage », explique François Outin. L'objectif est de « rechercher l'infiltration de surface la plus diffuse et la plus proche d'un cycle d'arrosage, rechercher la transparence hydraulique, de définir les temps de vidange de chaque ouvrage au regard de l'épisode pluvieux, de

la destination de l'ouvrage, de sa conception », poursuit-il.

## Traitement surfacique des eaux pluviales

Cet objectif a permis à la Semac de mettre en œuvre des projets où le traitement surfacique des eaux pluviales a été privilégié en **rejetant la logique du « tout tuyau »**, majoritaire dans les autres opérations. Ainsi, à travers des outils simples (chaussée réservoir, chaussées drainantes, espaces verts creux, noues, ...), au-delà de leur efficacité financière, avec en moyenne -30% par rapport aux solutions traditionnelles, et de leur effet conséquent sur le bilan carbone de nos chantiers, « nous participons au maintien de la biodiversité, à la remise en connexion du cycle de l'eau, à la préservation de la ressource. L'investissement peut de plus être concentré sur le confort de l'habitant par des prestations qualitatives supplémentaires : projet paysager ambitieux, mobiliers urbains, équipements des logements », poursuit François Outin.

## Les multiples atouts de la GIEP

Plus que jamais, face à la raréfaction de la ressource, dans un contexte de renchérissement du coût des matériaux et de préservation de l'environnement, « **il devient nécessaire de gérer l'eau pluviale autrement que par le concept tuyaux/bassins ou noues de transit/ tuyaux /bassins coûteux** et consommateur de foncier par des solutions intégrées à l'aménagement en premier lieu desquelles se trouve la gestion à la parcelle. Par des outils simples et au-delà de leur efficacité financière et de leur effet conséquent sur le bilan carbone des chantiers, les outils de GIEP participent au maintien de la biodiversité, à la remise en connexion du cycle de l'eau ainsi qu'à la préservation de la ressource », conclut-il. La GIEP se déclinant dans tous les contextes et sous toutes les latitudes, de quoi inspirer d'autres Epl immobilières ou d'aménagement en outremer et en France métropolitaine ...

Par Stéphane MENU